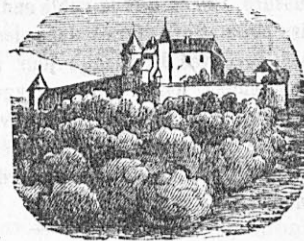




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 1<sup>55</sup> 9<sup>15</sup>, BULLE, dép. 5<sup>h</sup> 10<sup>12</sup> 6<sup>h</sup>.

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Etranger, 20 cts. la ligne on son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
 . . . 6 mois > 2 50  
 Étranger . . 1 an > 9.—  
 . . . 6 mois > 5.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## Acquittement et condamnation.

En avril 1917, M. l'avocat Vuille, de Genève, avait organisé au bâtiment électoral une exposition de dessins et de gravures du peintre hollandais Ræmækers. Ces gravures représentaient des personnages allemands de telle façon qu'elles devaient provoquer et accentuer la révolte de la conscience publique contre les procédés de guerre de l'Allemagne.

Pareille exposition avait été faite précédemment dans des pays neutres, en Hollande, en Espagne, en Italie avant qu'elle n'entrât en guerre. On pouvait donc espérer qu'elle serait à tout le moins tolérée chez nous. Mais cela ne faisait nullement le compte de certains despotes qui veulent à tout prix se croire les maîtres dans la libre Suisse.

C'est ainsi que sur la réquisition de M. Gessler, consul général de l'Allemagne à Genève, le directeur de la police centrale de cette ville faisait saisir une vingtaine de ces estampes, représentant Guillaume II et ses satellites comme les auteurs responsables de la guerre. Vingt jours plus tard, le Conseil fédéral lui-même faisait séquestrer encore quarante-six gravures de Ræmækers.

L'organisateur de l'exposition, M. l'avocat Vuille, fut traduit devant la cour pénale fédérale pour infraction à l'ordonnance du Conseil fédéral du 2 juillet 1915 concernant la répression des outrages envers les chefs d'Etat et gouvernements étrangers.

La Cour pénale fédérale a siégé mercredi, jeudi et vendredi dernier. Mais ce n'était pas l'accusé qui était sur la sellette; c'était le militarisme allemand, c'étaient les chefs de l'armée allemande, l'empereur lui-même et tous ceux qui l'ont aidé dans la réalisation de son rêve d'hégémonie. En un mot, le véritable accusé, c'était la Kultur allemande.

M. Vuille a dédaigné de se défendre, on ne se défend que si l'on se sent coupable; mais sa parole ardente fut un réquisitoire, et quel réquisitoire, contre les atrocités commises par les Allemands, contre les crimes sans nombre commis par les armées allemandes et leurs chefs eux-mêmes.

Certains passages méritent citation: « C'est lui (parlant de M. Perrier) qui

confisque cette toile représentant Guillaume II accroupi devant Dieu. Elle n'est injurieuse pourtant que pour ce dernier. »

Parlant de la violation de la Belgique, M. Vuille disait: « Croyez-vous, Messieurs, que si au cours de sa visite de 1912, l'empereur d'Allemagne ne se fût pas rendu compte que nous étions mieux armés et plus aptes à nous défendre, peut-être, que l'infortunée Belgique, il eût hésité un instant à faire franchir nos frontières par ses troupes et violer notre neutralité? J'ai la conviction du contraire. »

« On ne doit pas, dit-il plus loin, avoir foi en la parole de l'Allemagne. Elle se parjurera comme elle s'est déjà parjurée. Elle violera les conventions qu'elle signera, comme elle a violé les traités de 1831, 1839... et d'autres encore. »

Après avoir flagellé les fautes de la censure, après avoir stigmatisé les pillages organisés par les chefs allemands, M. Vuille ajouta: « Je ne suis pas de ceux qui s'inclinent devant le casque d'un consi Gessler. Tout ce que je regrette, c'est de ne pas voir dans cette salle le ministre de Romberg pour qu'il puisse constater que je crache au visage de son maître toute mon horreur et tout mon mépris. »

Et, dans une brillante péroraison, il ajoutait: « Messieurs, vous pouvez me condamner ou m'absoudre, peu m'importe. Celui qui sortira de cette salle condamné et flétri c'est bien l'Homme d'Ostre-Rhin, l'Attila du XX<sup>me</sup> siècle, celui qui a mis son pays au ban de l'Humanité et fait reculer de deux mille ans la civilisation. »

Les applaudissements qui ont couvert cette péroraison ont prouvé que M. Vuille avait pour lui le sentiment général de la population.

A noter que le procureur de la Confédération a blâmé l'intrusion des ministres et consuls allemands dans nos affaires internes. « Les consuls étrangers peuvent, dit-il, attirer l'attention des autorités sur un délit. Mais le consul d'Allemagne a outrepassé ses droits en demandant l'interdiction de l'exposition Ræmækers. Je n'hésite pas à le déclarer. »

Et M. Vuille a été acquitté; il a été l'objet d'une véritable ovation de la part du public.

Il avait parfaitement raison, lors-

qu'il affirmait que le véritable condamné serait l'auteur responsable de la guerre. Si le verdict n'en parle pas (il ne pouvait en parler), les débats ont surabondamment cloué au pilori tous ceux qui portent leur part de responsabilité dans le crime commis contre l'Humanité. En acquittant celui qui avait été traduit sur l'injonction d'un consul étranger, la Cour a condamné par le fait même les agissements de certains représentants diplomatiques dont l'outrage s'élève à un tel degré qu'ils se croient les maîtres chez nous. La condamnation frappe en même temps les déplorables condescendances manifestées envers ces agents de l'étranger. Elle frappe encore certaines partialités, certaines complaisances et surtout l'attitude de la censure dont M. Raisin, défenseur de M. Vuille, disait qu'elle possède cinq instruments: une paire de ciseaux, deux poids et deux mesures.

Ce jugement sera aussi favorablement accueilli dans le reste de la Suisse qu'il le fut à Genève. Il fait honneur à l'esprit d'impartialité qui anime nos juges fédéraux et renforce la confiance que le peuple avait en eux.

## Conseil supérieur de la guerre.

Da 30 janvier au 2 février, le conseil supérieur de la guerre, sous la présidence de M. Clemenceau, a tenu 7 séances plénières à Versailles. Étaient présents: pour les Etats-Unis d'Amérique, les généraux Bliss et Pershing; pour la France, MM. Clémenceau et Pichon, et les généraux Foch, Pétaïn et Wiegand; pour la Grande-Bretagne, MM. Lloyd George, lord Milner, le général Robertson, le feld-maréchal Haig et le général Wilson; pour l'Italie, MM. Orlando et Sonnino et les généraux Alfieri et Cadorna.

Le conseil supérieur de la guerre a examiné avec le plus grand soin les déclarations récentes du chancelier allemand et du ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Il lui a été impossible d'y rien trouver qui se rapproche des conditions modérées formulées par tous les gouvernements alliés. Cette conviction n'a pu être fortifiée par l'impression qu'a produit le contraste entre les prétendues fins idéalistes en vue desquelles les puissances centrales ont entamé les négociations de Brest-Litovsk, et

la conquête et la spoliation aujourd'hui mises à jour.

Dans ces conditions, le conseil supérieur de la guerre a jugé que son seul devoir immédiat était d'en assurer la continuation avec la dernière énergie et par la coopération la plus étroite et la plus efficace de l'effort militaire des Alliés. Cet effort devra se poursuivre jusqu'à ce qu'il ait amené chez les gouvernements et chez les peuples ennemis un changement de dispositions propres à donner l'espoir d'une paix conclue sur des bases n'impliquant pas l'abandon devant le militarisme agressif impérial de tous les principes que les Alliés sont résolus à faire triompher, principes de liberté, de justice et de respect pour le droit des nations.

Les résolutions prises par le Conseil ont embrassé non seulement la conduite générale des affaires militaires des Alliés sur les différents théâtres de la guerre, mais plus particulièrement la coordination plus étroite et plus efficace, sous le contrôle du conseil, de tous les efforts des puissances unies dans la lutte contre les empires centraux.

Les attributions du conseil ont été étendues et les principes d'unité politique et d'unité d'action posés à Rapallo au mois de novembre se sont développés sous une forme concrète et pratique. Sur toutes ces questions, une commune entente s'est réalisée après une discussion des plus approfondies de la politique à suivre et des mesures d'exécution. L'accord complet s'est établi ainsi aussi bien entre les gouvernements qu'entre les chefs militaires dans toutes les directions nécessaires pour que les résolutions concordantes puissent recevoir leur plein effet.

De là, pour tous, un tranquille sentiment de force indéfectible avec une ferme confiance dans l'unanime accord sur ces vœux. La coalition au grand jour des consciences et des volontés, qui ne poursuit d'autre dessein que la défense des peuples civilisés contre la plus brutale entreprise d'oppression mondiale, oppose aux violences de l'ennemi la tranquille maîtrise des plus hautes énergies incessamment renouvelées. Les grands soldats de nos démocraties ont marqué leur place dans l'histoire pour l'éclat d'héroïques vertus pour lesquelles il n'est plus de

el-de-Ville, BULLE.  
 février 1918  
 Rideau 3 h.  
 7 1/2 h.

ns théâtrales

par le  
 CLUB, BULLE  
 quelques demoiselles.  
 AMME  
 ipse  
 1 acte.

III<sup>me</sup> SIÈCLE, productions de  
 Samuel  
 en 1 acte.

CRÉATIVE  
 ex membres d'honneur,  
 fs du Club.  
 ées, 1 fr. 50; Premières,  
 ebout), 60 cent.  
 cartes de places réservées à l'Hô-  
 mmes.

naissance du public que dès ce

nie, à BULLE.

et un service propre et soie-  
 ce qu'il sollicite.

LAQUET Paul.

février

Union ouvrière

l'Harmonie, BULLE.

LE COMITÉ.

bliques.

, Jean feu Jules Colliard,

nte, en mises publiques, dete-

tes », le 6 février pro-  
 ut son bétail, soit:

12 ans, 1 poulain de 8 mois,  
 ou fraîches vélées; 5 génis-  
 sés, 1 veau de 8 mois, 1 brebis

gne pie-rouge.

a vendu divers meubles, tels  
 une capote de voiture.

1918.

g. CHAPERON, huissier.

générales

orts de

R, PÊCHE

de Fribourg et du canton

mbre 1917, d'un magasin

soires, avec atelier et

ayon spécial d'articles

Prix modérés.

vice soigné

anne en 1879

Les flammeçons  
 Alexandre  
 tout de même les meilleurs

mesure, tandis que la noble endurance des populations civiles dans les terribles épreuves de chaque jour atteste non moins haut que le magnifique élan de nos armées, quelle victoire morale la victoire militaire de l'Entente libératrice aura la gloire de consacrer.

**NOUVELLES SUISSES**

**Les réfractaires aux champs.** — Les réfractaires étrangers dont le Conseil fédéral a ordonné la mobilisation travaillent à des conditions parfaitement normales. Ils sont logés, nourris, soignés et touchent 1 fr. 30 par jour. Leur nourriture revient à 2 fr. 75 par jour, un peu plus cher par conséquent que celle de nos propres soldats. Elle se compose, le matin, de pain et de café au lait ; à 10 heures, d'une saucisse ; à midi, de soupe, de viande et d'un légume ; à 4 heures, de pain ; le soir, de soupe et de 325 grammes de pain. Les soins médicaux sont gratuits et chaque réfractaire touche une indemnité de 50 centimes par jour pour l'assurance des vêtements.

Est-ce là l'esclavage contre lequel protestent si bruyamment nos socialistes ? Ajoutons que tous les réfractaires qui avaient des occupations régulières et une famille n'ont pas été compris dans la mobilisation.

**Foin et paille.** — Vu l'aggravation de la situation dans le ravitaillement des denrées foarragères, le département militaire a élevé de trois francs les prix maxima du foin haché et du regain à partir du 1<sup>er</sup> février jusqu'à fin mai. Les prix fixés le 15 septembre seront ainsi soulevés. Les prix pour la paille de céréales, la paille hachée et le foin de marais sont également élevés de fr. 1,75 par 100 kg. à partir du 1<sup>er</sup> février. Pour les fournitures faites à l'administration militaire depuis le 15 septembre en foin, paille et foin de marais, des indemnités supplémentaires sont accordées pour le foin jusqu'au 31 décembre, fr. 2.—, pour janvier, fr. 2,50 pour la paille jusqu'au 31 décembre fr. 1.— et pour janvier fr. 1,50. Le département militaire se réserve de réduire de nouveau les prix maxima lorsque la saison avan-

cée permettra de nouveau de servir du fourrage vert aux animaux.

**Les bombes de Zurich.** — Lorsqu'on fit la découverte du dépôt de pistolets, de bombes et d'appels révolutionnaires et défaitistes, un journal bernois se hâta d'annoncer qu'il y avait lieu de croire que les bombes étaient de fabrication française et les manifestes destinés à être introduits en Allemagne.

Cette version, dont il serait très intéressant de connaître l'origine, a naturellement été accueillie avec empressement dans la presse allemande, où elle fut répandue avec un ensemble impressionnant par les nombreux journalistes allemands auxquels Berne donne actuellement asile.

On se souvient que cet arsenal clandestin a été découvert dans une grange louée par un anarchiste italien du nom de Gino Andrei, arrêté depuis novembre dernier sous l'inculpation d'espionnage. Ce personnage a été condamné à mort par contumace, pour le même délit en Italie. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre que cette condamnation capitale n'a pas été prononcée contre un espion au service de l'Italie.

L'enquête des autorités suisses a établi qu'Andrei, dès qu'il se fut enfui d'Italie, se mit au service de l'Allemagne et de l'Autriche. Les bombes sont du modèle usité au commencement de la guerre par une des puissances centrales ; quant aux manifestes défaitistes, rédigés en italien, c'est vraiment prendre des vessies pour des lanternes que de croire qu'ils étaient destinés à démoraliser l'armée allemande.

Ainsi, cette affaire paraît destinée à avoir une suite non seulement judiciaire mais diplomatique.

**Combustible à prix réduit.** — Le Conseil fédéral a décidé de subventionner, au moyen d'avances, la vente de combustible (bois, tourbe, charbon), à prix réduit aux nécessiteux. La Confédération fera immédiatement aux communes, par l'intermédiaire des cantons, des avances équivalentes à celles fournies par les communes ou les cantons ou les deux ensemble.

— A ce jeu, je gagnai un développement physique peu commun chez une femme.  
— Il est de fait, comtesse, qu'à voir l'aisance avec laquelle vous maniez le mousquet et la lourde épée d'ordonnance, on ne se douterait guère que vous êtes du sexe faible.  
— Sur ces entrefaites, on me fiança à M. de Marmont, un gentilhomme de mon pays, qui est pour moi l'ami le plus fidèle et le plus respectueux. De mon côté, j'éprouve pour lui une affection très suffisante pour devenir sa femme un jour.  
— Que ne l'épousez-vous pas tout de suite ?  
— Sire, j'aime la gloire, et c'est mon cher Marmont qui m'a fourni l'occasion d'entrer au service de Votre Majesté. Voici comment : Dans un voyage que je fis à Bayonne, étant toute jeune fille, je fus insultée d'une façon grossière par le neveu du gouverneur de la province, M. le vicomte de Ronseval. Marmont partit aussitôt pour Bayonne, où il eut le malheur de provoquer et de tuer mon insulteur. Je me hâte d'ajouter, Sire, que Votre Majesté a bien voulu lui faire grâce.  
— Je me souviens très bien de la chose. C'était dans la campagne de Flandre. M. de Marmont, qui sert aux mousquetaires noirs, n'est-ce pas ?  
— Oui, Sire.  
— M. de Marmont disait-je, me sauva la vie, et en même temps, celle de nombre de

**Zurich.** — Un petit misérable. — A Zurich, un petit garçon de 18 ans, qu'une famille de commerçants hébergeait par charité, a fracturé une armoire pendant une absence de la maîtresse de maison et s'est emparé d'une somme de 46,000 fr., reçue le jour même, avec laquelle il s'est enfui. Le coupable est arrêté.

**St-Gall.** — Accident. — Au cours d'une manœuvre en gare de Rorschach, un chef de train nommé Amghem, 42 ans, père de 2 enfants, a été pris entre deux tampons et blessé si grièvement qu'il a succombé deux heures après.

**Genève.** — Grand Conseil genevois. — Le Grand Conseil a repris la discussion du projet de loi sur l'organisation judiciaire et a renvoyé au Conseil d'Etat l'examen des traitements et des retraites.

Il a voté en un seul débat le projet d'arrêté ouvrant au Conseil d'Etat un crédit de 190,000 francs pour faire face au déficit occasionné par la vente au dessous de son prix de revient du lait provenant de la zone.

**A L'ÉTRANGER**  
**La guerre en Europe**

**Un navire anglais torpillé.**  
224 victimes.

Le navire armé anglais *Louvain* a été torpillé et coulé le 21 janvier dans la Méditerranée orientale.

Sept officiers et 217 hommes ont péri.

**Les troupes américaines.**  
Seize grands transatlantiques, anciennement allemands, sont arrivés en France chargés de troupes américaines.

**La chasse aux sous-marins.**  
On mande de New-York au *Matin* : M. Daniels, ministre de la marine, a déclaré devant la commission navale de la Chambre des représentants qu'avant la fin de l'été prochain, la marine américaine aurait dans la zone de guerre plus de 300 contre-torpilleurs ou chasseurs de sous-marins cuirassés. Il annonce en outre que le Département de la marine a conclu un con-

trat avec M. Harry Ford, pour la fourniture d'un nouveau type de navire contre les sous-marins. Ces navires seront construits dans les usines Ford, à Détroit, et les pièces détachées seront dirigées sur le littoral où les bâtiments seront achevés. Le nouveau type de navire est une combinaison de contre-torpilleur et de chasseur de sous-marins. Le contrat a été conclu pour la construction de plusieurs centaines de navires.

**Grave explosion en France.**  
On mande de Moulins : Un incendie provoqué par une série d'explosions s'est produit samedi soir dans l'atelier de chargement d'obus. Il y aurait une dizaine de morts et une trentaine de blessés. Les dégâts matériels sont importants. Un bureau de poste a été détruit. La poudrerie a pu être préservée.

**Trotsky en Finlande.**  
On mande de Copenhague aux journaux : Un télégramme de Haparanda dit que Trotsky est arrivé à Helsingfors et a fait, devant le palais du gouvernement, un discours conseillant au peuple de suivre l'exemple de la Russie, lui promettant l'aide complète de celle-ci. La garde rouge de Helsingfors a perquisitionné dans la maison du général octogénaire Silvershjelm. Ce dernier l'a reçu à coups de revolver et a tué plusieurs gardes puis s'est suicidé.

**Les raids aériens.**  
**Sur Londres.**  
Les rapports de police indiquent que les pertes totales ayant pu être établies jusqu'à présent comme ayant été causées par l'attaque sérieuse de la nuit du 28 au 29 janvier sont les suivantes, pour l'ensemble des districts attaqués : tués 58 ; blessés 173.

Parmi ces derniers, trente personnes ont été tuées et 91 blessées dans un seul édifice qui servait d'abri. Les travaux de déblaiement de cet édifice ont été entravés par l'état dans lequel il se trouve. Il est possible qu'il reste encore quelques corps ensevelis.

La police a été informée de la disparition de quatre personnes habitant ce district. Ces personnes n'ont plus été vues depuis la date de l'attaque.

mes gardes, par un trait d'héroïsme sans égal.  
— J'aime déjà M. de Marmont.  
A cette exclamation flatteuse pour lui, Louis se tourna vers l'intrigante marquise.  
— Oui, madame la Surintendante, ce digne gentilhomme ne craignit pas de prendre une bombe fumante et près d'éclater, et de la porter hors de la tranchée, où je me trouvais en grand danger de mort.  
— Oh ! le brave homme ! Je vous félicite, mademoiselle, d'avoir un tel fiancé.  
— Ils sont dignes l'un de l'autre, car Mlle de Meyrac se conduisit très bien en Franche Comté, à la prise de Dôle. J'ai bonne mémoire, chevalier.  
A ces mots, Saint-Aubin comprit que le roi l'autorisait à conserver la casaque de mousquetaire. Il se leva donc, et repoussant sa chaise, il poursuivit son récit.  
— Après son malheur, M. de Marmont prit du service dans la compagnie de M. de Janville, afin d'avoir l'occasion de se distinguer et d'obtenir sa grâce, estimant qu'il était indigne d'un gentilhomme de solliciter un bienfait sans l'avoir mérité.  
— Ce sentiment est d'un noble cœur.  
— Il me fit, dans ses lettres, une relation si fidèle des victoires remportées par les armées de Votre Majesté pendant la campagne des Flandres que je ne résistai pas au désir de servir aussi. Rien ne me retenait plus à Meyrac, où j'avais eu le malheur de perdre

mes parents.  
— Vous êtes seul au monde, chevalier ?  
— Absolument seul, Sire. Je me travestis en cavalier et changeai de nom. Votre Majesté voudra bien remarquer qu'en signant mon engagement aux mousquetaires du nom de chevalier de Saint-Aubin, je ne commis pas un faux, car ce titre, tombé en désuétude, appartient très justement à ma famille depuis nombre de générations. Avant d'être barons de Meyrac, mes ancêtres étaient simplement chevaliers de Saint-Aubin ou Aubin, les actes mentionnent les deux noms.  
— On ne peut vous contester le droit de porter ce titre.  
— Grâce à la recommandation de M. le comte de Fourbin, frère de l'illustre chevalier, le capitaine de la première compagnie des mousquetaires de Votre Majesté voulut bien me donner une casaque.  
— Et, maintenant, que comptez-vous faire ?  
— Sire, mon plus grand, mon seul désir, est de continuer à servir mon roi. Si Votre Majesté daigne me conserver la casaque que je porte depuis deux ans, sans que personne ne se soit aperçu de mon sexe, je jure, Sire, que jamais au monde nul ne saura que le roi possède une femme parmi ses cavaliers.  
— Qu'en pensez-vous marquise ?  
— Du moment que Mlle de Meyrac...  
(A suivre.)

On n'a cependant leurs cadavres.  
Les pertes totales la nuit du 29 au 30 dix tués et dix blessés.  
Sur  
Victimes des attaques la nuit du 30 au 31 Paris, 33, dont 11 enfants ; en banlieue, et 3 enfants. Blessés dont 50 femmes et Liège, 72, dont 38 femmes.

**La faim, le typhus à Pétersbourg.**  
Le prix de la viande des proportions faibles mes de terre coûte cher. On est tout à fait épuisé et la viande de cheval de bœuf.  
La grande fabrique fermée ; 8000 ouvriers faim ont abandonné les cafernes les socialistes cachent menaces quantités.  
Il n'est pas possible de prolonger encore provoquer de plus Sur les marchés, glants ont en lieu plusieurs fabriques présailles si on ne vivres en suffisance. La faim s'ajoutent en L'épidémie de typhus trograde, où l'on a de peste. Cette dernière ravages effrayants du front du Caucase dans tout la Russie. Les soldats ou expulsés.

**La garde rouge.**  
Le Conseil de la Peuple a décrété l'armée rouge pour le pouvoir du Soviet. Le donné, sera la base placement de l'armée sera formée par les conscients des mousquetaires par l'incroyable les citoyens et Elle sera entretenir les soldats toucheraient

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

**LA FEMME MOUSQUETAIRE**

PAR HENRY GRENET

— Sire, voici : la famille de Meyrac est une des plus considérables du Béarn. Mon grand-père était colonel-général des armées de Sa Majesté le roi Henri le Grand, le glorieux grand-père de Votre Majesté.  
Je me souviens, en effet, que mon précepteur me parla jadis de lui.  
— Mon père ne servit pas, son père le lui ayant défendu, par rancune contre le cardinal de Richelieu qui l'avait disgracié. J'avais un frère, sire, que notre famille destinait au service de Votre Majesté. Il mourut jeune dans un accident de chasse.  
— Pauvre garçon !  
— Je me promis alors de le remplacer. J'avais toujours eu du goût pour les exercices violents. Habillée en cavalier, je chassais à cheval des journées entières, et le tir au fusil ou l'escrime à l'épée étaient pour moi des passe-temps plus agréables que tourner le fuseau ou faire des ouvrages de couture.  
— Singulier tempérament !

BROCHURE  
REGISTRÉ  
RÈGLEMENT  
PROGRAMME  
PROSPECTUS  
FACTURES  
TES DE L  
MEMORAN  
FAIRE-PA  
CARTES :  
CATION, A  
VISITE, ET

Harry Ford, pour la four-  
nouveau type de navire  
us-marins. Ces navires  
uits dans les usines Ford,  
les pièces détachées se-  
sur le littoral où les bâ-  
t achetés. Le nouveau  
est une combinaison  
uilleur et de chasseur de  
Le contrat a été conclu  
uction de plusieurs cen-  
res.

**losion en France.**  
de Moulins : Un incendie  
une série d'explosions  
amedi soir dans l'atelier  
t d'obus. Il y aurait une  
rts et une trentaine de  
égâts matériels sont im-  
bureau de poste a été  
oudrerie a pu être pré-

**y en Finlande.**  
a Copenhague aux jour-  
ame de Haparanda dit  
est arrivé à Helsingfors  
ant le palais du gouver-  
discours conseillant au  
re l'exemple de la Rus-  
tant l'aide complète de  
arde rouge de Helsing-  
tionné dans la maison  
otogène Silvershjelm.  
reçu à coups de revol-  
sieurs gardes puis s'est

**ids aériens.**  
r Londres.  
s de police indiquent  
zotales ayant pu être  
à présent comme ayant  
l'attaque aérienne de  
au 29 janvier sont les  
l'ensemble des districts  
58; blessés 173.  
rriers, trente personnes  
et 91 blessées dans un  
servait d'abri. Les tra-  
ement de cet édifice ont  
ar l'état dans lequel il  
et possible qu'il reste  
s corps ensevelis.  
été informée de la dis-  
tre personnes habitant  
s personnes n'ont plus  
s la date de l'attaque.

On n'a cependant pas encore retrouvé  
leurs cadavres.

Les pertes totales, pour l'attaque de  
la nuit du 29 au 30 janvier, sont de  
dix tués et dix blessés.

**Sur Paris.**

Victimes des attaques aériennes de  
la nuit du 30 au 31 janvier : Tués, à  
Paris, 33, dont 11 femmes et deux en-  
fants; en banlieue, 16, dont 3 femmes  
et 3 enfants. Blessés : à Paris, 134,  
dont 50 femmes et 10 enfants; en ban-  
lieue, 72, dont 38 femmes et 7 enfants.

**La faim, le typhus, la peste  
à Pétrograde.**

Le prix de la vie augmente dans  
des proportions fantastiques. Les pom-  
mes de terre coûtent 5 roubles le kilo.  
On est tout à fait dépourvu de sucre  
et le viande de cheval remplace celle  
de bœuf.

La grande fabrique Oborof a été  
fermée; 8000 ouvriers poussés par la  
faim ont abandonné Pétrograde. Dans  
les casernes les soldats fidèles aux ma-  
ximalistes cachent du sucre et d'im-  
menses quantités de worka.

Il n'est pas probable que cette crise  
se prolonge encore longtemps sans  
provoquer de plus graves désordres.  
Sur les marchés, des troubles san-  
glants ont eu lieu. Les ouvriers de  
plusieurs fabriques menacés de re-  
présailles si on ne leur donne pas des  
vivres en suffisance. Aux effres de la  
faim s'ajoutent encore les maladies.  
L'épidémie de typhus s'aggrave à Pé-  
trograde, où l'on est aussi menacé de  
la peste. Cette dernière a déjà fait des  
ravages effrayants parmi les soldats  
du front du Caucase et a été propagée  
dans tout la Russie par des soldats dé-  
serteurs ou expulsés de l'armée.

**La garde du Soviet.**

Le Conseil des commissaires du  
Peuple a décrété la formation d'une  
armée rouge pour servir de garde au  
pouvoir du Soviet et qui, à un moment  
donné, sera la base sûre pour le rem-  
placement de l'armée régulière. Elle  
sera formée par les éléments les plus  
conscients des masses ouvrières et re-  
crutée par l'incorporation libre de  
tous les citoyens au-dessus de 18 ans.  
Elle sera entretenue par l'Etat. Les  
soldats toucheront 50 roubles.

**La légion polonaise.**

On mande de Mohilow : 26.000 lé-  
gionnaires polonais de toutes armes,  
sous les ordres de généraux polonais  
ont occupé Brogatchew.

Le comité exécutif du Soviet provin-  
cial a adressé un ultimatum deman-  
dant l'évacuation de Brogatchew et la  
soumission de l'Etat-major polonais  
ajoutant : De cette soumission dépend  
le sort de nombreux propriétaires po-  
lonais, de membres du parti cadet et  
d'autres contre-révolutionnaires arrê-  
tés comme otages.

**Seize régiments  
tchèques mutinés.**

Selon des informations de source  
sûre parvenues à Stockholm, 16 régi-  
ments tchèques ont refusé de partir  
pour le front occidental et ont tué une  
partie de leurs officiers.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Mise sur pied.** — En vertu de  
l'arrêté fédéral du 1<sup>er</sup> février 1918,  
sont mis sur pied les états-majors et  
les troupes ci-après :

Deuxième division : Etat-major du  
groupe de guides 2, le 6 février, à 9 h.  
du matin, à Bienna. Escadron de gui-  
des 2, le 6 février, à 9 h. du matin, à  
Colombier. Escadron de guides 10, le  
6 février, à 9 h. du matin, à Bienna.

En outre, un certain nombre de  
troupes de la quatrième division.

**Réquisition du foin et du  
regain.** — La Direction militaire  
cantonale porte à la connaissance des  
Préfectures et des autorités commu-  
nales qu'en exécution de l'arrêté du  
Conseil fédéral du 29 janvier 1918, le  
réquestre est mis dès le 4 février sur  
tous les stocks de foin et de regain  
qui se trouvent sur tout le territoire  
du canton. Aucune vente, ni achat, ni  
transport de ces fourrages ne peut  
avoir lieu sans l'autorisation de la Di-  
rection militaire. Les Préfectures re-  
cevront incessamment des instructions  
à l'usage des conseils communaux.

**GRUYÈRE**

**Examens.** — Les journaux de  
Berne nous apprennent que M. Louis

Niquille, de Charmey, fils du nouveau  
directeur général des Chemins de fer  
fédéraux, vient de passer avec succès  
l'examen de licencié en droit à l'Uni-  
versité de Berne.

**Banque Populaire de la  
Gruyère.** — Cet établissement a  
réalisé en 1917 un bénéfice total de  
108,920 fr. 88, y compris le report de  
l'exercice précédent de 15,604 fr. 84.  
Ce résultat permet à l'administration  
de proposer à l'assemblée des action-  
naires, qui se réunira le 10 février, de  
maintenir à 7 % le dividende en capi-  
tal actions et de verser 20 000 fr. à la  
réserve supplémentaire. Les réserves  
de la Banque atteindront ainsi 450,000  
francs, soit le 45 % du capital, ce qui  
constitue une sérieuse garantie de ses  
engagements.

Le chiffre d'affaires a dépassé 81  
millions, en augmentation d'environ  
9 millions sur 1916. Les dépôts accu-  
sent également une réjouissante aug-  
mentation bien justifiée par la con-  
fiance dont jouit chez nous cet établis-  
sement financier.

**Petite chronique.** — Le temps  
vraiment printanier dont nous jouis-  
sons nous aide considérablement à  
passer moins péniblement la dure sai-  
son d'hiver. C'est un véritable prin-  
temps et, n'étaient les nuits encore  
très froides, on pourrait se croire en  
plein mois d'avril.

C'est du combustible économisé en  
grande quantité. Mais ce sont surtout  
de dures souffrances épargnées à tant  
de pauvres ménages logés précaire-  
ment et n'ayant pas de réserve de  
combustible.

D'un autre côté, les travaux d'hiver,  
notamment la descente des bois, sont  
rendus quasi impossibles. Pour que du  
travail soit donné en suffisance aux ou-  
vriers de la partie, il faut espérer  
qu'une nouvelle chute de neige vienne,  
au moins dans la montagne, faire une  
piste suffisante.

— Dimanche, bien peu de person-  
nes ont eu le triste courage de rester  
à la maison. Tout incitait à une sortie.  
Aussi, dans toutes les directions, rou-  
tes et sentiers étaient-ils sillonnés de  
promeneurs. L'air était si pur, le soleil  
si chaud qu'il faisait bon flâner à tra-  
vers la campagne et s'imprégner des  
doux rayons de l'astre lumineux.

— Là où celui-ci ne pousse pas ses  
rayons, le gel persiste. Et cette situa-  
tion fait la joie des amateurs de pati-  
nage.

Et les skieurs donc ! Il reste encore  
sur les pentes de nos monts, des  
champs de neige bien tassée sur les

quels les fervents du ski peuvent  
prendre leurs ébats favoris.

**Avis aux abonnés.**

Après la foire du 14 février,  
nous mettrons en circulation  
les cartes de remboursement  
pour 1918. Prière à nos abonnés  
qui désirent payer à notre bu-  
reau (rue de la Sionge), de le  
faire jusqu'à cette date.

**Toux, catarrhes.**

« Je me sers régulièrement des **Pas-  
tilles Wybert-Gaba** contre les enroue-  
ments, la toux, les catarrhes, même dans  
les cas rebelles. Elles m'ont toujours sou-  
lagé. »

N. N., étudiant en médecine, à Zurich.  
En vente partout à 1 fr. 25 la boîte. Da-  
mander expressément les Pastilles « Gaba ».

**Nous achetons**

aux conditions de la S. S. S., c'est-à-  
dire strictement pour la consommation  
en Suisse, par petites ou grandes quan-  
tités, même s'il s'agit de marchandise à  
longue cuisine :

**Pois  
Haricots  
Lentilles** fèves  
et autres articles similaires

pour la fabrication de nos

**potages-olton**

Usines de  
Produits alimentaires S. A.  
OLTEN

**Vente de bois**

par voie de soumission (en bloc ou  
séparément), pris à port de char à  
La Villette, environ :

90 m<sup>3</sup> de beaux billons,  
5 m<sup>3</sup> de billes de foyer,  
100 stères de foyer, en partie sec,  
20 stères de sapin.

Pour voir les bois, s'adresser à  
M. Albert Cottier, forestier, à La  
Villette.

Adresser les offres jusqu'au  
vendredi 15 février, à M.  
Auguste Barras, pharmar-  
cien, à Bulle.

BROCHURES =  
REGISTRES =  
RÈGLEMENTS =  
PROGRAMMES =  
PROSPECTUS =  
FACTURES = TÊ-  
TES DE LETTRES =  
MEMORANDUMS =  
FAIRE-PART =  
CARTES : CONVO-  
CATION, ADRESSE  
VISITE, ETC. =

**Imprimerie Glasson frères**

Rue de la Sionge **BULLE** Rue de la Sionge

EDITION de

**LA GRUYÈRE**

Journal indépendant, politique et agricole

avec supplément bimensuel

**L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Feuille d'annonces offrant une publicité très efficace.

**Impressions en tous genres**

Exécution très soignée.

AVIS DE PASSAGE  
= TRAITES =  
ACTIONS = OBLI-  
GATIONS = MENUS  
= AFFICHES =  
QUITTANCES =  
PRIX - COURANTS  
CIRCULAIRES =  
BORDEREAUX =  
ENVELOPPES =  
SACHETS DE PAYE  
= ETC., ETC. =

## Domaine à vendre.

A vendre à La Tour-de-Trême, un beau domaine de 13 1/2 poses environ attenantes, avec maison d'habitation, grange, écuries, eau de source, jardin. Terrain de première qualité. Situation exceptionnelle.

Se renseigner auprès du notaire Joseph PASQUIER, à Bulle.

Le soussigné a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a entrepris dès ce jour un

## commerce de chevaux

(Ventes et achats)

Les chevaux sont logés aux Ecuries de l'Hôtel Moderne.

Alexis BOVET, BULLE.

## Engrais chimiques.

Scories Thomas, sel de potasse k. 20 et k. 30, Engrais complets pour prairies, semailles, pommes de terre, acides pour le purin, sont en dépôt dès ce jour chez

Ed. Glasson et Cie, Bulle.

Palézieux, La Verrerie, Vaulruz, Château-d'Ex, Estavayer.

### Fouritures générales

pour les sports de

## CHASSE, TIR, PÊCHE

J'ai l'honneur d'aviser le public de Fribourg et du canton de l'ouverture, depuis le 24 décembre 1917, d'un magasin d'armes, munitions, accessoires, avec atelier et galerie de tir permanent et rayon spécial d'articles de pêche.

Marchandises 1<sup>er</sup> choix. Prix modérés.

Célérité et service soigné

Maison fondée à Lausanne en 1879

## F. Mayor, fils

Arquebusier patenté par le Département milit. féd. Débitant officiel pour munitions et poudres fédérales

FRIBOURG

rue de Lausanne, 69  
Téléphone 4.58.



## CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE, Chirurgien - dentiste

Téléphone 42 BULLE Avenue de la Gare

Laboratoire spécial de prothèse moderne. Dentier avec plaque incassable, aluminium, celluloïd, caoutchouc. Spécialité de travaux en or coulé ou estampé. Couronnes. — Travaux en pont. — Dents à pivots. — Redressement. CHATEL-ST-DENIS, Avenue de la Gare chaque lundi.

## Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.

Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins etc., gros et détail, aux meilleures conditions.

## Engrais de Schweizerhall

en dépôt chez

Ern. DEILLON, VUISTERNENS

Dosages garantis. — Prix modérés.

## MÉNAGÈRES soigneuses et économes

Si vous désirez que vos ustensiles de cuisine soient étamés ou réparés proprement et promptement, apportez-les à l'atelier de Fonderie ALBERTANO

Rue de Gruyères près du Champ de foire qui exécute ce travail aux conditions les plus avantageuses.

## M<sup>me</sup> F. Ormin SAGE-FEMME

reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours.

Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés.

Près de la Gare.

Rue de Berne, N° 9, GENÈVE.

## Boucherie chevaline

MONTREUX (Tél. 391)

## Agriculteurs

ne vendez pas vos chevaux pour la boucherie sans vous adresser à M. L. Genoud, Cercle Catholique, à Bulle, qui les paie le grand prix.

## Fortifiant Quinquina au Malaga

en bouteilles et litres.

Se recommande,

F. RIBES, vins, à Bulle.

Contre Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole, prenez le



## Vente de bois de commerce.

La Commune de BULLE offre à vendre, dans ses forêts, par voie de soumission, 4 lots de billons de 200 m<sup>3</sup> chacun.

Le prix pourra être indiqué par mètre cube pour chaque lot et pour le bloc.

Les soumissions sont reçues au Bureau de Ville, jusqu'au vendredi 8 février, à 5 heures le soir.

Le Secrétariat communal.

## On prendrait en estivage

10 à 12 vaches bonnes laitières. S'adresser sous P 165 B, à Publicitas S. A., Bulle.

## Vente de bois

La Commune de Le Pâquier offre à vendre par voie de soumission environ 200 m<sup>3</sup> de beau bois de commerce préparé dans sa forêt de Sauthaux.

Pour faire voir les bois et conditions, le forestier sera à disposition des amateurs le mercredi 6 février prochain.

Les soumissions écrites seront déposées chez M. le Syndic pour le samedi 9 février, à 8 h. du soir, moment où elles seront ouvertes en présence des intéressés.

Le Pâquier,

le 28 janvier 1918.

Par ordre :

Le Secrétaire.

## On demande une jeune fille

forte, pour la campagne.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 208 B.

## Vente de billons.

Les soussignés offrent à vendre, par voie de soumission, de 20 à 30 mètres cubes de billons, situés sur la maraîche des Praris de l'asile de Marsens.

Les intéressés qui désirent voir les bois sont priés de se trouver mercredi 6 février, de 10 h. à midi, à la grange des Quartiers, près du Chapé, où les propriétaires seront à leur disposition.

Les soumissions, indiquant le prix par mètre cube, seront reçues auprès des propriétaires jusqu'au vendredi soir 8 février.

Echarlens, le 31 janv. 1918.

Gagny Léon.

Pugin Frédéric.

## MÉNAGÈRES IL N'YAXA



Produit suisse supérieur EN VENTE PARTOUT FABRIQUE L'AIGLE, YVERDON

## On prendrait en estivage

deux vaches pour les communs. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 201 B.

## Garde-génisses est demandé

pour l'estivage de 20 génisses. S'adresser à Lapp Charles, Epaguy.

La soussignée se recommande pour tous genres de

couture et retouches. Mme CORBOZ, tailleur, maison Folghera, rue du Moléson, Bulle.

## Fille de cuisine est demandée

dans un hôtel de la Gruyère. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 240 B.

## A louer

2 appartements chez Vve Gamba, au Tirage, Bulle.

## Montagne à louer.

Le mardi 12 février prochain, dès 2 heures du jour, la Commune de La Tour-de-Trême exposera en location, par voie de mises publiques à la Maison de Ville du dit lieu et pour le terme de trois années, la montagne de Maulatrey, sans chalet.

Ce pâturage est à faner et éventuellement peut se pâturer.

La Tour, le 4 février 1918.

Le Secrétaire communal.

## VENTE DE BOIS

La Commune de Gumeffens offre à vendre par voie de soumission environ 100 m<sup>3</sup> de beau bois de commerce préparé dans sa forêt du Gibloux.

Pour voir les bois, le forestier sera à la disposition des amateurs, lundi 11 février avant midi.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. le Syndic jusqu'au mardi 12 février, à 6 heures du soir. L'ouverture des soumissions aura lieu au bureau communal le même soir à 8 heures, où les intéressés peuvent assister.

Gumefens, le 1<sup>er</sup> février 1918.

Le Secrétariat communal.

## ON DEMANDE de suite une bonne fille

de toute confiance, pouvant servir au café et faire le ménage. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 231 B.

Pour voiturages, cherrriages et travaux de campagne

## 2 employés

sérieux sont demandés chez Jos. REMY camionnage, Bulle.

## On a perdu

entre Bulle et La Siouge (par les Crêts) une broche. La rapporter au bureau du journal contre bonne récompense.

## Ch. DEMIERRE

médecin-dentiste

absent

jusqu'au 21 février.

## Mise de bétail et chédail.

Pour cause de décès, on vendra en mises publiques, jeudi 7 février, dès 1 heure du jour, devant le domicile de feu Jean-Jos. Andrey, à Bulle: 3 vaches, 2 génisses, 4 porcs dont 2 jeunes truies, des instruments aratoires et différents objets.

## Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques et à tout prix, le jeudi 7 février courant, dès 10 h. du jour, sur la place du château, à Bulle: 1 lavabo, 1 commode et 1 canapé.

Bulle, le 4 février 1918.

L'Office des poursuites.



## ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, 6 mois  
Étranger . . . 1 an, 6 mois  
payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans les bureaux de poste

## Notre et l'intégrité

Notre neutralité elle a été sanctionnée ces qui s'en sont. Cette sanction consacre des droits encore des devoirs ces devoirs est de l'humanité de l'intégrité de nos

Tout cela est inutile donc de faits récents ont pes sur lesquelles

On se souvient tance certaine l'Allemagne affirmée en guerre, l'intention de pa

toire pour prouver. L'insistance de ces bruits Etats-Unis à faire officielle aux termes maient leur inter

tre neutralité au le serait par leur venait à dire qu tentaient de trav

les Etats-Unis a facto d'emprunt poser à l'envahisse

trie. Ce à quoi le dit qu'il restait tunité de faire s autres nations

violait notre ter tion est grosse d dent que notre fait un devoir de

Pres forces l'int de sauvegarder Cependant, es

tres nations gar lité que nous so voir débordés et gements qu'elles ne leur imposen

le couci de leur consacrer-t-il pas ce que nous soy fendre efficacem

Or, examinon Nous constatons barrière facilité il est d'autres suisse que, mé